CONSEIL D' ÉCOLE 1/3 DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

A Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale par intérim– Mme Émilie Morin
A M. Le premier adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse – M. Luc Sarrelabout
A Mme la responsable du service jeunesse – Mme Véronique Hély
A Mmes et MM. les représentants des parents d'élèves élus
A Mmes et MM. les enseignants de l'École Élémentaire Daniel Galland et du RASED

Présents *:*

*** MAIRIE :**
Mme Le Maire de Saint-Vrain – Mme Corinne Cordier
Mme Véronique Hély responsable du service jeunesse.
Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse.

*** REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**
Mme Billot (présidente), Mmes Chembon, Guerletin, Le Forban, Oberlin, Mm. Dufour, Reuthal.

*** ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI	CP (en arrêt)
Mme Sabine GAUTHIER	CP (remplaçante de Mme Salhi)
Mme Émilie GUIHARD	CP - CE1
Mme Carole BISCHOFF	CE1
Mme Stéphanie LEFEBVRE	CE2 (en arrêt)
M. David JAWORSKA	CE2 (remplaçant de Mme Lefebvre)
M. Cyril CAZENAVE VERGEZ	CE2 - CM1
Mme Stéphanie ODASSO	CM1- CM2 (secrétaire de séance)
Mme Marine DENIS	CM2
M. Philippe DESSALLES	CM2
Mme Marion QUESNE	ULIS
Les enseignantes du RASED	(excusées)

- bilan des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école (actions et projets de la FCPE)

Pour la deuxième année consécutive, les élections se sont déroulées selon le vote par correspondance total sans que cela n'affecte visiblement la mobilisation des votants, malgré une légère baisse du taux de participation (42 % cette année). Le conseil local de la FCPE de Saint-Vrain est élu, Mme Céline Billot en est la présidente.
Nous remercions la FCPE pour les décorations saisonnières qui cette année encore vont embellir nos entrées d'école (Noël et Pâques à venir …).
En guise de temps fort, la bourse aux livres 2021 se déroulera le week-end qui suit ce présent conseil.
La FCPE remercie la mairie de Saint-Vrain et l'école pour les autorisations et les aides qui ont facilité ce projet, ainsi que M. Fernandes pour l'obtention d'une banderole annonçant la tenue de cette vente de livres aux entrées du village depuis le 1er novembre 2021.
La FCPE était présente au forum des associations de septembre 2021 et compte bien reconduire ce rendez-vous.
Pour des raisons logistiques, le projet de vide grenier ne pourra pas voir le jour cette année.
La FCPE indique néanmoins qu'elle se tient prête à s'associer à l'équipe enseignante à l'occasion de la fête de fin d'année pour par exemple animer une kermesse. L'équipe apprécie cette proposition sans pour autant pouvoir se prononcer sur la tenue de cette manifestation conditionnée à la situation sanitaire du moment.

- bilan de rentrée (évolution des effectifs, nouvelle équipe enseignante, dispositif ULIS École), état des lieux COVID (question du brassage en temps normal et en cas d'absence d'enseignant, essuie-main, masques hors et dans l'école, zonage, gestion des deux entrées)

Voici un état des effectifs du moment :

CP : 22 + 1 … dont 0 ULIS
CP-CE1 : 20 + 1 … dont 0 ULIS
CE1 : 24 … dont 1 ULIS
CE2 : 28 … dont 1 ULIS
CE2-CM1 : 28 … dont 3 ULIS
CM1-CM2 : 30 – 1 … dont 3 ULIS
CM2 : 32 … dont 3 ULIS
Actuellement : 185 … dont 11 ULIS (1 place en attente).

Les élèves mentionnés en + 1 correspondent à de récentes inscriptions.
L'élève mentionnée en – 1 fait partie des effectifs, est inscrite en mairie, mais n'est pas encore arrivée sur le territoire français. Le contact récent avec la famille indique une arrivée fin novembre.

Une élève d'ULEC a été orientée en cours d'année ce qui réduit le nombre à 11 pour les élèves de ce dispositif. Il y a fort à parier que cette 12ème place sera prochainement octroyée.

S’agissant de l’équipe enseignante, nous regrettons les absences longues de Mmes Lefebvre et Salhi qui devraient revenir en janvier nous l’espérons. Mme Lefebvre est actuellement remplacée par M. David Jaworska et Mme Salhi par Mme Sabine Gauthier. Mme Salhi a initialement été remplacée par Mme Carole Hébert mais le remplacement ayant changé en remplacement de longue durée, Mme Gauthier a pris la suite. Nous tenons à indiquer que l’école a bénéficié d’une situation très favorable en ce qui concerne ces deux replacements (Mme Lefebvre et Mme Salhi) car la situation sur la circonscription est assez compliquée en ce qui concerne l’octroi des remplacements. Il est à signaler que Mme Gauthier est assurée d’être sur le poste de Mme Salhi jusqu’à son retour.
S’agissant du retour de Mme Lefebvre, s’il s’agit d’une reprise de fonction à temps partiel, nous avons l’assurance que M. Jaworska en assurera le complément.

Nous signalons également l’arrivée de Mme Marion Quesne en tant que coordinatrice du dispositif Ulis école (ULEC). Nous remercions Mme Quesne d’avoir assuré cette prise de fonction et la période de transition avec bienveillance et fluidité.

S’agissant de l’équipe des AESH (ils accompagnent individuellement ou de façon mutualisée les élèves en situation de handicap, qu’ils bénéficient d’une notification pour l’ULEC ou non), ils étaient au nombre de 4 en début d’année (Mmes Armaing, Fallourd, Pommier et M. Louin), ils sont désormais au nombre de 3. Mme Pommier a été appelée en renfort en maternelle dans le cadre de la gestion des AESH que permet le PIAL. Malgré le départ de Mme Pommier que nous remercions pour le travail d’accompagnement effectué avec nous, la présence des 3 autres AESH couvre les besoins de nos élèves.

Présentation du dispositif ULEC par Mme Quesne : Le dispositif accueille actuellement 11 élèves sur les 12 élèves d’un effectif maximum. Il y a 2 filles et 9 garçons. La répartition des élèves dans les niveaux de classe est celle indiquée précédemment. M. Louin accompagne un élève individuellement et apporte son aide mutualisée en faveur de deux autres élèves. Mme Falour est AESH attitrée à l’ULEC mais accompagne également certains élèves dans leur classe de référence. Mme Armaing accompagne essentiellement les élèves dans leur classe.
Au sein de la classe ULIS, le travail s’effectue « à la carte » de manière individualisée et prévu à l’avance en fonction des besoins des élèves. Les activités peuvent être individuelles, en îlots, en petits groupes ...Un système de récompenses appelées « renforçateurs » est fréquemment utilisé ; les renforçateurs sont différents selon chaque élève et peuvent même varier selon les périodes.
Les inclusions de ces élèves dans leur classe d’âge se font principalement en EPS, éducation artistique, découverte du monde.
Un projet est en cours au sein de l’ULIS autour du Kamishibaï.

Point COVID de rentrée :

Nous nous situons dans la continuité des mesures mises en place avant les vacances. Actuellement, nous nous situons en niveau 2. Voici les différents scénarios en fonction des niveaux de vigilance :

A l'heure actuelle, le niveau 2 du protocole est activé :

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • **Hybridation au lycée selon le contexte local**	• Cours en présentiel en école primaire • **Hybridation pour les élèves de 4e et 3e avec jauge à 50 %** • **Hybridation au lycée avec jauge à 50 %**
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur) • **Limitation des regroupements importants** • Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur) • **Limitation du brassage par niveau obligatoire** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1er degré** • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1er degré** • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**
Activités physiques et sportives	• **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en **intérieur pour les activités de basse intensité** compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	• Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation** de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	• **Écoles :** fermeture de la classe dès le 1er cas et poursuite des apprentissages à distance • **Collèges et lycées :** - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			

Nous apportons toujours une vigilance active au port du masque, au respect des distances physiques ainsi qu'aux règles de non brassage avec le maintien de la mise en place du zonage en cour de récréation (temps périscolaire et scolaire), le maintien des deux services de récréation et des deux entrées / sorties d'école. Les zones dans la cour de récréation sont changées au retour de vacances.
En cas d'absence d'enseignant, la répartition des élèves dans les classes est problématique puisque, même si légalement il est permis de répartir des élèves dans une classe de niveau équivalent, cela pourrait aboutir à une situation bloquante avec 32 CM2 répartis dans la classe de CM1-CM2 de Mme Odasso par exemple. Par conséquent, comme nous y sommes autorisés, nous informons les familles au plus vite afin qu'elles gardent ou fassent garder les élèves. Nous remercions les parents qui sont considérablement mis à contribution en adaptant leurs organisations familiales et professionnelles dans un contexte qui met à rude épreuve cette souplesse depuis plus d'un an et demi déjà. L'utilisation de Klassly et la réactivité des familles nous a permis de ne pas avoir connu de situation compliquée en cas d'enseignant absent.
S'agissant des deux entrées / sorties d'école, il ne sera pas envisageable d'assouplir l'organisation en cours étant donné qu'elle a été choisie afin d'éviter au maximum les regroupements d'élèves et d'adultes. A ce jour, la situation COVID n'étant pas franchement en voie d'amélioration, nous resterons sur cette organisation en tenant compte des délais nécessaires à certaines familles pour récupérer leurs enfants en maternelle, puis à la sortie principale puis à la sortie Rue des Noblets.

Les essuie-mains ont été récupérés par les élèves en fin d'année scolaire dernière ; la mairie accepte de prendre en charge l'achat de nouveaux tissus nous permettant de favoriser le lavage des mains au savon plutôt qu'au gel hydroalcoolique.

Le port du masque reste obligatoire en extérieur aux abords de certains lieux publics comme les écoles notamment (50 m aux abords d'une école). Afin d'éviter toute ambiguïté, les enseignants porteront également le masque systématiquement à la sortie des classes, même dans l'enceinte de l'école.

AVENANT :

Peu après la tenue de ce conseil d'école, une modification du protocole sanitaire a été effectuée principalement dans le domaine de la gestion des cas COVID confirmés dans une classe. Les familles seront informées des nouveautés de ce protocole ; en voici néanmoins un premier résumé :

Que se passe-t-il, lors de l'apparition d'un cas confirmé dans une école maternelle ou élémentaire ?

La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraîne par principe la suspension de l'accueil en présentiel, pour une durée de 7 jours, des élèves de la classe concernée et des contacts à risque identifiés en dehors de la classe. ***Toutefois, ces élèves pourront poursuivre les apprentissages en présentiel sous réserve de présenter un résultat de test négatif.*** *Cette évolution entre en vigueur au plus tard le lundi 6 décembre 2021.*

Il appartient au directeur d'école de prévenir les responsables légaux des élèves concernés qu'à la suite de la détection d'un cas confirmé, ***leur enfant pourrait poursuivre l'apprentissage en présentiel sous réserve de présenter un résultat de test négatif.*** *Cette possibilité est ouverte à tous les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.*

Ces tests peuvent être réalisés auprès des professionnels de ville autorisés, les laboratoires de biologie médicale et les officines pharmaceutiques notamment. ***Les tests éligibles sont les tests RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé ou salivaire, RT-LAMP ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé. Les autotests supervisés ne sont pas reconnus pour ce type de situation,*** *la réglementation ne les autorisant pas chez les personnes contacts d'un cas confirmé. Quel que soit le type de test réalisé, les tests sont gratuits pour les mineurs.*

Si le test est positif, l'élève devient un cas confirmé. Il est demandé aux responsables légaux d'en informer le directeur ou le responsable d'établissement. L'élève devra alors respecter un isolement de 10 jours comme indiqué ci-après.

Si le test est négatif, l'élève pourra revenir en classe pour suivre les cours en présentiel. Il pourra également continuer à fréquenter les activités périscolaires.

Les tests présentés par les élèves ou leurs représentants légaux ne sont utilisés à la seule fin de permettre la poursuite des apprentissages en présentiel des élèves concernés et ne font l'objet d'aucune conservation par l'école.

En l'absence de présentation d'un test, la suspension de l'accueil en présentiel est maintenue pour la durée de 7 jours, pendant laquelle les élèves concernés bénéficient de l'apprentissage à distance. L'information communiquée par l'école vaut justificatif de la suspension de l'accueil.

L'ensemble des élèves de la classe (ayant ou non réalisé un test suite à la survenue du cas confirmé) ainsi que les autres contacts à risque en dehors de la classe sont fortement invités à réaliser un test 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. La présentation du résultat de ce test à J7 n'est pas requise pour la poursuite de l'accueil ou le retour en présence des élèves. (...)

- pédagogie et projets : annonce des engagements par classe, par niveaux, par cycles sur divers projets, rencontres et actions, sorties régulières (gymnase, piscine …) et occasionnelles, classe de découverte, jardinage, apiculture, Projet Voltaire ...

L'ensemble des classes se réengage dans certains projets collectifs comme : Projet Voltaire (sauf CP), apiculture, jardinage, lecture en lien avec la bibliothèque municipale. Les sorties régulières au gymnase et à l'Aquastade de Mennecy se poursuivent. Certaines participations à des projets comme USEP ou d'autres projets engageant des frais de transport sont en stand-by en attendant que les écoles élémentaire et maternelle effectuent une remontée exhaustive des besoins pour que la mairie puisse établir un budget fixe et fiable des transports.

- CP : Mme Gauthier vient de prendre en main la classe et se restreint momentanément à l'engagement dans les projets collectifs.

- CP-CE1 : projet de classe autour du monde marin, de la course transatlantique Jacques Vabre. De même tout au cours de l'année la classe va s'investir dans des activités et des projets en lien avec les périodes historiques, la littérature, les Arts et les chants en question.
Les enseignantes indiquent qu'il manque des parents accompagnateurs pour les sorties à l'Aquastade de Mennecy. Un message sera prochainement envoyé via Klassly sur les pages des classes concernées, et en cas de non-retour, le message sera envoyé à l'ensemble des familles.

- CE1 : comme l'ensemble des classes de l'école les CE1 s'investissent dans le projet apiculture mais dans une approche documentaire de la vie des abeilles et de la ruche. Des plantations d'aromates seront également au programmes ; du semis à la dégustation. Le cycle de natation est terminé avec 11 élèves détenteurs du diplôme d'aisance aquatique avec ceinture, 7 sans ceinture, 5 sans aisance aquatique. Mise en place d'un projet de classe pour l'installation d'un musée d'objets anciens, avec pour ambition la visite du musée de Bouray.

- CE2 : projet d'une sortie à Buthiers autour du thème de la nature et du développement durable, matinée poney et visite de la forêt, une sortie vélo est également à l'étude pour la sensibilisation au ramassage des déchets.

- CE2-CM1 : fil rouge pour cette année : étude des photographies aériennes de Yann Arthus Bertrand. Par ailleurs d'autre projets sont à l'étude mais soumis à l'obtention des budgets municipaux pour les transports.

- CM1-CM2 : participation à la classe de découverte pour les CM2 uniquement, un projet de correspondance qui peine à démarrer faute de réactivité de l'enseignante de l'école sollicitée, poursuite du projet Street Art visant à enrichir la culture artistique des élèves de CM1-CM2 et CM2 tout en leur permettant de pratiquer des techniques et embellir l'école, mise en place au fil de l'année des formations en direction des élèves dans les domaines du harcèlement, cyber harcèlement, prévention routière, addictions …

- CM2 : participation aux sensibilisations dans les domaines du harcèlement, cyber harcèlement, prévention routière, addictions …, projet mis en place de correspondance avec une classe d'élèves francophones du Mexique (des français de l'étranger bi voire tri nationaux). Nous espérons mettre en place un envoi de colis (produits régionaux, miel de l'école) et éventuellement organiser une visio conférence avec le Mexique le matin tôt ou en soirée (décalage horaire oblige).
Le projet de classe de découverte avance avec la signature d'un devis accepté en faveur d'un séjour à Lans en Vercors opéré par l'organisme Œuvres Universitaires du Loiret, organisme qui nous accompagne depuis 2016 pour les séjours de printemps et depuis plus de 15 ans pour les séjours au ski organisés précédemment. Le séjour initialement prévu du 11 au 20 avril 2022 en bord de mer a été abandonné suite au non respect de l'engagement de réservation de l'organisme indépendant sollicité. Le séjour du 29 mai au 07 juin 2022,sera sur le thème de la découverte du milieu semi montagnard autour de sa géographie, son histoire, sa faune et sa flore, sa géologie, les activités humaines qui s'y enracinent (tourisme, agriculture, artisanat…). Des visites et des randonnées seront au programme ; un équipement sérieux, technique et complet sera requis. Afin de faire baisser la facture des familles, une vente de fromage de Franche Comté et de salaisons sera organisée. Nous comptons sur un début de pré commandes courant décembre pour un retour définitif début janvier et une livraison avant les vacances de février. Nous restons sur les mêmes produits (fromagerie Badoz) ; la commande sera opérée par la société Constant.

- évaluations nationales CP - CE1

Les évaluations nationales pour les CP et les CE1 se sont déroulées du 13 septembre au 24 septembre 2021 comme pour tous les élèves de France autour de 2 séquences de Mathématiques et 5 de Français. Les exercices se font sur un livret avec des consignes que les enseignants doivent lire à la virgule près, le temps est minuté. Un exercice non écrit évalue également la fluence en lecture. Les enseignantes du RASED ont apporté leur aide aux passassions surtout sur le double niveau CP-CE1 pour des questions d'organisation. La restitution fait état de trois niveaux de réussite : satisfaisant, fragile, à besoin.

Les résultats sont communiqués sous forme de graphique « toile d'araignée » en Français puis en mathématiques comme le montre l'image d'illustration ci-après (graphique toile d'araignée d'un bilan de compétence adulte).

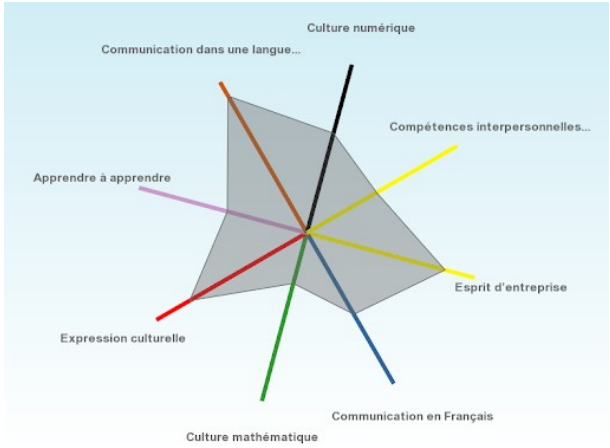

Le retour à destination des familles a été proposé sous forme d'une réunion sauf pour la classe des CP de Mme Salhi : en l'absence de l'enseignante nous avons exceptionnellement transmis aux familles le livret de passassions de l'enseignant afin que cela puisse éclairer les parents sur les résultats de leur enfant tout en se tenant Mme Guihard et moi-même disponibles pour rencontrer les familles qui le demanderaient. Aucune famille ne nous a sollicités.
Les CP connaissent quelques petites fragilités sur la reconnaissance des lettres.
En mathématiques, c'est l'association des nombres à une position sur la frise numérique qui pêche encore.
S'agissant des CE1, additionner, soustraire écrire et se représenter les nombres comme 70 ou 90 pose encore quelques difficultés. En revanche, les items de lecture ont été réussis.

- nouveau règlement de l'école (lecture des mises à jour et vote)

Quelques remarques sur des points importants du règlement :

Seules quelques précisions sur les horaires et une mise à jour des noms des enseignants ont été faites sur le règlement 2021-2022. Les problèmes liés aux retards connaissent un léger mieux sauf cette semaine justement (6 retards le même matin). Les familles peinent encore à systématiser l'envoi de messages au périscolaire ou à la mairie en cas d'inscription ou de désinscription de dernière heure ; souvent les enseignants sont les seuls destinataires de ces messages malheureusement.
Les départs anticipés en vacances sont encore fréquents et doivent faire l'objet d'une demande d'absence exceptionnelle au directeur qui transmet à l'inspectrice de circonscription. Cette dernière répond aux familles par un courrier qui rappelle à l'obligation d'assiduité scolaire.

Vote du nouveau règlement de l'école : adopté.

- point « restauration scolaire » : nouvelle organisation choisie pour 2021-2022, prochaine commission

Les questionnaires à destination des familles sont en cours de lecture et d'analyse.

- point technique mairie :
  - travaux (effectués et restants),
  - circulation aux abords de l'école (évolution positive et améliorations à prévoir),
  - gestion des parkings des jardins et Brassens,
  - problème de l'allée dite du Vival,
  - problème de « timing » livraison Yvelines Restauration,
  - aménagement du centre-ville,
  - location de bus pour les navettes au gymnase et sorties,
  - équipement numérique,
  - élargissement du contrat de la société d'entretien pour le ménage à l'intérieur des locaux

Le système de chauffage est réparé, la partie de la canalisation qui alimentait en eau chaude la maternelle ayant été remplacée. La pression des robinets d'eau a été diminuée. Les chasses d'eau défectueuses ont été réparées. Le câble VGA du vidéoprojecteur de la salle de Mme Lefebvre et M. Jaworska a été remplacé. Le moteur du portail automatique du parking enseignant est commandé et sera prochainement remplacé. Les poignées de portes battantes et des mains courantes des escaliers ont été refixées. Le visiophone a été réorienté mais cette position ne donne pas entière satisfaction dans une optique de sécurité. De plus, la fonction micro semble défectueuse puisque l'on n'entend désormais plus correctement la voix des personnes qui sonnent et parlent. Le remplacement des tableaux demandés a été effectué.
Nous renouvelons notre demande de vérification du téléphone de l'école : les messages ne s'enregistrent pas en entier, le son est parfois difficilement audible et l'autonomie des accus des 2 unités portables devient très faible.
Nous remercions la municipalité pour ces modifications et les services techniques pour leurs interventions.

- vie quotidienne :
  - distributeurs de papier dans les toilettes,
  - distribution des trousses par la mairie,
  - remise en place des séances de natation,
  - encadrement de l'étude,
  - climat d'école

Les parents d'élèves remercient la mairie pour la mise en place de distributeurs de papier dans les cabines wc des élèves, ainsi que pour la distribution des trousses en cadeau de rentrée. La remise en place des séances de natation à l'Aquastade de Mennecy est permise grâce au financement municipal des navettes en bus. En voici le planning :

Première période :
du 13 septembre au 08 octobre (2 séances par semaine)

MARDI et VENDREDI 14h35 – 15h15
CE1 Mme Bischoff et CE2 M. Jaworska

Troisième période :
du 22 novembre au 17 décembre : (2 séances par semaine)

LUNDI et JEUDI 15h20 – 16h00
CE2/CM1 M. Cazenave Vergez et CM1/CM2 Mme Odasso

MARDI et VENDREDI 15h20 – 16h00
CP Mme Salhi et CP/CE1 Mme Guihard

STAGES MASSÉS :

Du 13 juin au 24 juin 15h20 - 16h
CM2 Mme Denis et M. Dessalles

S'agissant de l'étude, l'organisation de cette année a souffert de beaucoup moins de perturbations que la mise en place de l'année dernière. La voici.

PLANNING ÉTUDES - SEMAINES IMPAIRES

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Mme Marine Denis - groupe 1 - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Inès - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Émilie Guihard - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Mme Stéphanie Odasso - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Carole Bischoff - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Mme Stéphanie Odasso - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Émilie Kovacs - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Inès - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Stéphanie Odasso – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez

PLANNING ÉTUDES - SEMAINES PAIRES

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Mme Marine Denis - groupe 1 - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Inès - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Marine Denis - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Mme Émilie Guihard - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Carole Bischoff - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Mme Émilie Kovacs - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez	**Mme Émilie Kovacs - groupe 1** - CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles **Inès - groupe 2** - CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso **Mme Marion Quesne – groupe 3** - CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez

Groupe 1 : CP Mme Salhi - CP-CE1 Mme Guihard - CM2 Mme Denis et M. Dessalles

Groupe 2 : CE1 Mme Bischoff - CM1-CM2 Mme Odasso

Groupe 3 : CE2 Mme Lefebvre et M. Jaworska - CE2-CM1 M. Cazenave Vergez

Liste et dates des semaines paires et impaires - Année 2021

www.calendrier.best

MOIS	Semaine N°	Dates des semaines impaires	Semaine N°	Dates des semaines paires
JANVIER	1	Du 04/01/2021 au 10/01/2021	2	Du 11/01/2021 au 17/01/2021
	3	Du 18/01/2021 au 24/01/2021	4	Du 25/01/2021 au 31/01/2021
FÉVRIER	5	Du 01/02/2021 au 07/02/2021	6	Du 08/02/2021 au 14/02/2021
	7	Du 15/02/2021 au 21/02/2021	8	Du 22/02/2021 au 28/02/2021
MARS	9	Du 01/03/2021 au 07/03/2021	10	Du 08/03/2021 au 14/03/2021
	11	Du 15/03/2021 au 21/03/2021	12	Du 22/03/2021 au 28/03/2021
AVRIL	13	Du 29/03/2021 au 04/04/2021	14	Du 05/04/2021 au 11/04/2021
	15	Du 12/04/2021 au 18/04/2021	16	Du 18/04/2021 au 25/04/2021
MAI	17	Du 26/04/2021 au 02/05/2021	18	Du 03/05/2021 au 09/05/2021
	19	Du 10/05/2021 au 16/05/2021	20	Du 17/05/2021 au 23/05/2021
	21	Du 24/05/2021 au 30/05/2021	22	Du 31/05/2021 au 06/06/2021
JUIN	23	Du 07/06/2021 au 13/06/2021	24	Du 14/06/2021 au 20/06/2021
	25	Du 21/06/2021 au 27/06/2021	26	Du 28/06/2021 au 04/07/2021
JUILLET	27	Du 05/07/2021 au 11/07/2021	28	Du 12/07/2021 au 18/07/2021
	29	Du 19/07/2021 au 25/07/2021	30	Du 26/07/2021 au 01/08/2021
AOÛT	31	Du 02/08/2021 au 08/08/2021	32	Du 09/08/2021 au 15/08/2021
	33	Du 16/08/2021 au 22/08/2021	34	Du 23/08/2021 au 29/08/2021
SEPTEMBRE	35	Du 30/08/2021 au 05/09/2021	36	Du 06/09/2021 au 12/09/2021
	37	Du 13/09/2021 au 19/09/2021	38	Du 20/09/2021 au 26/09/2021
OCTOBRE	39	DU 27/09/2021 au 03/10/2021	40	Du 04/10/2021 au 10/10/2021
	41	Du 11/10/2021 au 17/10/2021	42	Du 18/10/2021 au 24/10/2021
	43	Du 25/10/2021 au 31/10/2021	44	Du 01/11/2021 au 07/11/2021
NOVEMBRE	45	Du 08/11/2021 au 14/11/2021	46	Du 15/11/2021 au 21/11/2021
	47	Du 22/11/2021 au 28/11/2021	48	Du 29/11/2021 au 05/12/2021
DÉCEMBRE	49	Du 06/11/2021 au 12/12/2021	50	Du 13/12/2021 au 19/12/2021
	51	Du 20/12/2021 au 26/12/2021	52	Du 27/12/2021 au 02/01/2022

L'année 2021 compte 26 semaines paires et 26 semaines impaires.

Liste et dates des semaines paires et impaires - Année 2022

www.calendrier.best

MOIS	Semaine N°	Dates des semaines impaires	Semaine N°	Dates des semaines paires
JANVIER	1	Du 03/01/2022 au 09/01/2022	2	Du 10/01/2022 au 16/01/2022
	3	Du 17/01/2022 au 23/01/2022	4	Du 24/01/2022 au 30/01/2022
FÉVRIER	5	Du 31/01/2022 au 06/02/2022	6	Du 07/02/2022 au 13/02/2022
	7	Du 14/02/2022 au 20/02/2022	8	Du 21/02/2022 au 27/02/2022
MARS	9	Du 28/02/2022 au 06/03/2022	10	Du 07/03/2022 au 13/03/2022
	11	Du 14/03/2022 au 20/03/2022	12	Du 21/03/2022 au 27/03/2022
AVRIL	13	Du 28/03/2022 au 03/04/2022	14	Du 04/04/2022 au 10/04/2022
	15	Du 11/04/2022 au 17/04/2022	16	Du 18/04/2022 au 24/04/2022
MAI	17	Du 25/04/2022 au 01/05/2022	18	Du 02/05/2022 au 08/05/2022
	19	Du 09/05/2022 au 15/05/2022	20	Du 16/05/2022 au 22/05/2022
	21	Du 23/05/2022 au 29/05/2022	22	Du 30/05/2022 au 05/06/2022
JUIN	23	Du 06/06/2022 au 12/06/2022	24	Du 13/06/2022 au 19/06/2022
	25	Du 20/06/2022 au 26/06/2022	26	Du 27/06/2022 au 03/07/2022
JUILLET	27	Du 04/07/2022 au 10/07/2022	28	Du 11/07/2022 au 17/07/2022
	29	Du 18/07/2022 au 24/07/2022	30	Du 25/07/2022 au 31/07/2022
AOÛT	31	Du 01/08/2022 au 07/08/2022	32	Du 08/08/2022 au 14/08/2022
	33	Du 15/08/2022 au 21/08/2022	34	Du 22/08/2022 au 28/08/2022
SEPTEMBRE	35	Du 29/08/2022 au 04/09/2022	36	Du 05/09/2022 au 11/09/2022
	37	Du 12/09/2022 au 18/09/2022	38	Du 19/09/2022 au 25/09/2022
OCTOBRE	39	DU 26/09/2022 au 02/10/2022	40	Du 03/10/2022 au 09/10/2022
	41	Du 10/10/2022 au 16/10/2022	42	Du 17/10/2022 au 23/10/2022
	43	Du 24/10/2022 au 01/10/2022	44	Du 31/10/2022 au 06/11/2022
NOVEMBRE	45	Du 07/11/2022 au 13/11/2022	46	Du 14/11/2022 au 20/11/2022
	47	Du 21/11/2022 au 27/11/2022	48	Du 28/11/2022 au 04/12/2022
DÉCEMBRE	49	Du 05/11/2022 au 11/12/2022	50	Du 12/12/2022 au 18/12/2022
	51	Du 19/12/2022 au 25/12/2022	52	Du 26/12/2022 au 01/01/2023

L'année 2022 compte 26 semaines paires et 26 semaines impaires.

Concernant le climat d'école, nous constatons communément avec l'équipe du périscolaire, une recrudescence des comportements d'opposition chez certains élèves et un manque de civisme global. Nous avons trouvé plusieurs jours d'affilée des dizaines de papiers, de déchets (goûter de l'étude) et de masques dans la cour de l'école. Nous avons également retrouvé des pierres dans la cuvette des toilettes et des dizaines de papiers essuie-main jetés au pied de la poubelle des toilettes des filles principalement *… et ce chaque fin de journée d'école pour le dernier problème. Nous constatons également que chez de plus en plus d'élèves, la parole de l'adulte semble avoir de moins en moins d'impact. Et lorsque la parole de l'adulte est prise en compte, cela ne dure que quelques secondes malheureusement.
De façon simultanée, nous déplorons également des contestations provenant de certaines familles consécutives à des remontrances adressées à leurs enfants … lorsque ce n'est pas des menaces. Nous indiquons que dans ces derniers cas, il y aura une remontée de « fait d'établissement ». Nous savons que nous pouvons compter sur la mission de médiation de la FCPE pour intervenir auprès des familles, et avec Audrey Forner directrice du périscolaire, nous n'excluons pas la mise en place d'un permis à points actif sur le temps scolaire et périscolaire afin d'acter à la fois les incivilités dans certains cas, mais aussi mettre en valeur les très bons comportements de élèves qui restent très majoritaires il faut le signaler.

Pour terminer, suite au retentissement que peuvent avoir dans nos murs les jeux vidéos parfois interdits aux moins de 18 ans ou certaines séries TV visibles sur certaines plateformes et interdites aux moins de 16 ans, nous avons pris attache auprès de la circonscription de l'éducation nationale, de la mairie et de la FCPE pour étudier la faisabilité d'organiser une conférence ou d'un moment de sensibilisation (sans être moralisateur) à destination des familles sur l'usage et les dérives du numérique, des réseaux et des écrans.

** : des pinces spéciales à longs manches ont été installées dans les sanitaires garçons et filles, à proximité des poubelles, afin de permettre aux élèves de remettre bien au fond des bacs les papiers tombés au sol sans se souiller les mains en les attrapant.*

- sécurité et PPMS

Voici les dates de derniers exercices organisés. La mise en place d'un exercice supplémentaire élaboré avec la cellule PSIG d'Evry est à l'étude.

- 27/09/21 : exercice d'évacuation à l'occasion de la commission de sécurité accompagné d'un représentant des pompiers, de l'agent de Police Municipale en poste et du personnel municipal en charge des questions techniques et de sécurité. Les enseignants et les élèves étaient informés de cet exercice. Un second exercice sera organisé au cours duquel les enseignants seront avertis et non les élèves. Lors du troisième exercice de l'année, les enseignants ne seront pas avertis tout comme les élèves d'ailleurs.

- 29/09/21 : écoute des deux signaux sonores correspondant au confinement risque majeur et pour le scénario « attentat » menace majeure, accompagnée d'un rappel des conduites à tenir en fonction de ces deux signaux.

- 12/10/21 : exercice de confinement « risque majeur » en présence d'observateurs. Rappel des missions de chaque enseignant. Vérification des localisations d'accès aux coupures des fluides, compteur électrique ...

- 19/10/21 : exercice « attentat - intrusion ; menace majeure » en présence d'observateurs également.

- état des comptes de la coopérative de l'école : achats de l'année passée, évolution des participations des familles

Voici l'évolution des dons des familles pour les appels en faveur de la coopérative de l'école en fonction des années. A noter : les totaux ne sont pas mis en relation avec le nombre d'élèves de chaque année :

-2015 2509€
-2016 1948€
-2017 2428€
-2018 2215€
-2019 2004€
-2020 2024€
-2021 3200€

Pour l'exercice 2020-2021, les dépenses ont été vidéoprojetées et les comptes de la coopérative sont consultables à la demande. Les principaux postes sont liés aux achats de fournitures apicoles et les jeux de récréation.

Je vous prie d'agréer mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.
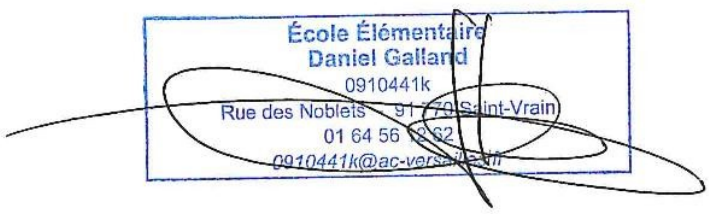
M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.